

Utilisation de solutions de réassurance pour la gestion du capital dans l'environnement Solvabilité II

Nora Brauch (EY), Anne Emily (EY), Frédérique Moy (AXA)

15 juin 2015



- 1)Optimisation du besoin en capital
- 2)Optimisation des programmes de réassurance
- 3) Réassureur central
- 4) L'exemple d'AXA



Optimisation du besoin en capital



Contexte

Les assureurs font face à des défis pour améliorer leurs performances et leurs rendements dans un environnement réglementaire et concurrentiel en constante évolution.

Facteurs réglementaires

- Europe: les assureurs accordent plus d'attention à l'optimisation de leurs positions concurrentielles sous Solvabilité 2
- Hors Europe: convergence des régimes (capital économique)
- Complexité croissante de la réglementation en raison de l'émergence de nouvelles contraintes (p.ex. indicateurs d'alerte avancés, exigences minimum en fonds propres)

Optimisation du business model

Facteurs de marché

- Pression pour améliorer la communication financière des assureurs et leur performance par rapport aux indicateurs publiés
- Nombreuses opérations d'optimisation, y compris rationalisation des structures juridiques et opérationnelles
- Gestion active des portefeuilles
- Taux d'intérêt bas: pression sur la solvabilité et la rentabilité tant du stock que des affaires nouvelles

Gestion du capital

Les assureurs sont à la recherche de leviers d'optimisation de leurs fonds propres et de leur rentabilité, mais aussi de la qualité de leur gestion.

Afin d'optimiser la gestion du capital, deux leviers majeurs peuvent être utilisés:

- Améliorer les ressources en capital (A) avec comme objectifs:
 - Améliorer la position en fonds propres
 - Assurer la fongibilité du capital
 - Assurer la qualité du capital (tiering)
- Réduire les besoins en capital ou SCR (B) avec comme objectifs:
 - Maximiser la diversification
 - Améliorer la gestion des risques
 - Réduire les exigences de fonds propres



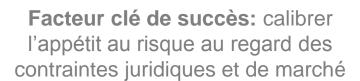
Améliorer le ratio de solvabilité (A)/(B)

Gestion du capital

Pour améliorer les ressources en capital il est important de trouver le bon équilibre entre :

L'amélioration des ressources en capital

L'augmentation des coûts associés ou l'abandon de bénéfices futurs



Les options à envisager comprennent :

- Émettre de la dette externe et lever des capitaux
- Mettre en place des dispositifs intra / extragroupe pour améliorer la fongibilité du capital (p.ex. Coco bonds, dette hybride, etc...)
- Rembourser les instruments de capital existants, s'ils sont mal valorisés dans le nouveau régime
- Revoir l'admissibilité des actifs
- Revisiter le programme de réassurance ou mettre en œuvre des opérations de titrisation pour créer de la valeur
- Envisager l'utilisation de quasi-fonds propres
- Revoir les régimes de retraite des employés



Gestion du capital

Réduire les besoins en capital (SCR) pour une meilleure gestion du capital

Maximiser la diversification

- Utiliser la réassurance pour soit centraliser le risque au sein d'une entité unique (réassureur central) ou pour équilibrer les risques entre les différentes entités du Groupe
- · Combiner un maximum d'opérations en une seule entité juridique
- Mettre en place des partenariats extérieurs de distribution, co-assurance ou réassurance, pour diversifier le risque efficacement

Gestion globale des risques

- Eliminer des entités / portefeuilles présentant des risques spécifiques qui ne correspondent pas à l'appétit au risque
- Réduire les engagements à travers le rachat, le remplacement ou la réduction de garanties, au moyen d'incitations ponctuelles des clients
- Identifier des mesures de gestion qui permettent de réduire l'impact financier des scénarios de stress, pour réduire les exigences de fonds propres



Réorganisation de l'entreprise

Améliorer le profil de risque grâce à la réorganisation de l'entreprise

Structuration

- Réorganiser au sein de l'EEA en vue de maximiser la diversification au sein de chaque entité et potentiellement d'autres avantages non financiers (efficacité opérationnelle, simplification fiscale, etc...)
- Explorer les possibilités de déplacer certains risques en dehors de l'EEA (équivalent ou non équivalent) ou à un autre secteur réglementé par exemple le secteur bancaire

Gestion du portefeuille de risques

- Augmenter ou réduire l'exposition à certains produits ou actifs, par divers moyens
- Céder des risques spécifiques (p.ex. longévité) pour lesquels il existe une exposition significative non diversifiable avec d'autres risques par le biais de la réassurance
- Mettre en place des accords de réassurance réciproques avec d'autres contreparties possédant un profil de risque différent

Réassureur Central

 Mettre en place une réassurance centrale interne qui couvre les risques de plusieurs entités d'assurance pour valoriser les effets de diversification et assurer la fongibilité du capital.



Optimisation des programmes de réassurance

Introduction

Avec Solvabilité 2, l'optimisation du programme de réassurance peut s'effectuer sur deux aspects différents:

- Revoir le programme de réassurance existant pour l'adapter à la nouvelle réglementation
- Utiliser la réassurance pour optimiser le besoin en capital sous Solvabilité 2 En effet, Solvabilité 2 introduit des changements majeurs dans l'utilisation de la réassurance:
- Des traités efficients et optimaux actuellement ne le seront plus sous Solvabilité 2
- Des structures communément utilisées ne produisent plus les mêmes effets (quote-part, monétisation de la VIF)
- Solvabilité 2 introduit de nouvelles possibilités et force les assureurs à réapprendre à maitriser les impacts de la réassurance sur la gestion des risques et du capital
- Sous Solvabilité 2 tous les risques sont en théorie réassurables

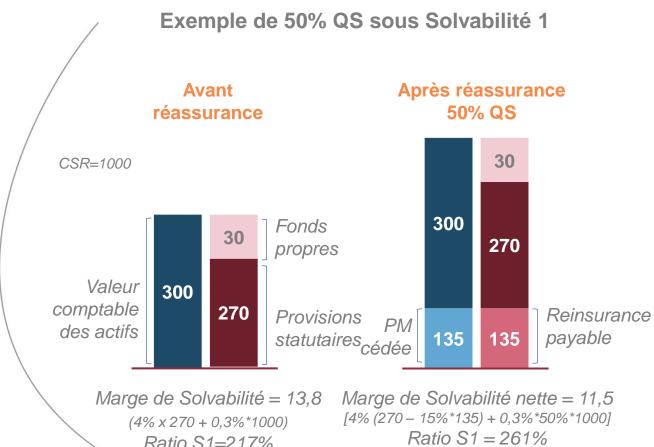


Panel comparatif des solutions de réassurance

	Impact	Marge S1	Marge S2	Mise en œuvre S2
Quote-Part	 Amélioration du besoin en capital Partage des risques et de la rentabilité 	Proportionnel aux taux de cession dans les limites de S1 (CSR<=50%, PM<=15%)	 Efficace Proportionnel aux taux de cession Impact du risque de contre-partie Importance du collatéral) 	Simple
Non Proportionnel / Stop Loss	Amélioration du besoin en capital	 Peu efficace Mécanismes non proportionnels non captés par S1 	Efficace si modèle interne et calibration des rétentions limites aux spécificités du portefeuille	Simple
Monétisation de VIF	Augmentation des fonds propres	Efficace Substitut aux fonds propres	Utile au-delà de la frontière des contrats	 Assez complexe Non encore testé sur marché français sous S2



Exemple d'une quote part

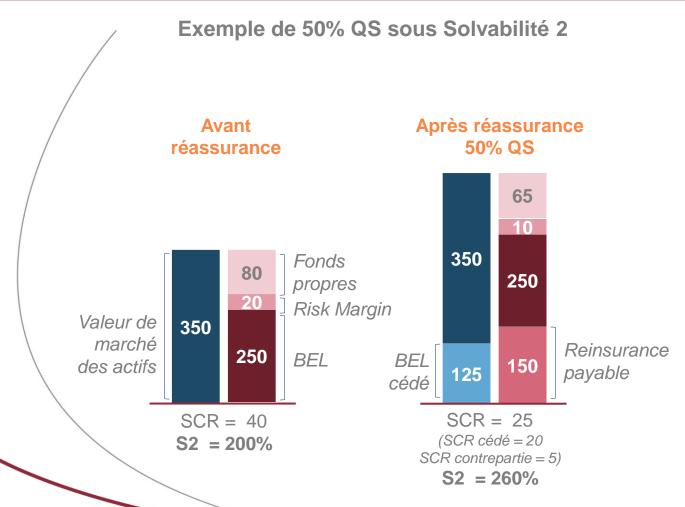


- La prise en compte de la réassurance est soumise à des limites
- La qualité de la contrepartie n'a pas d'impact sur l'effet de la réassurance au bilan, car pas de prise en compte de risque de contrepartie

Ratio S1=217%

ACTUAIRES

Exemple d'une quote part



- La mesure des bénéfices de la réassurance sous Solvabilité 2 est plus complexe que sous Solvabilité 1 et est soumise à moins de contraintes
- La réassurance remplace une partie du SCR technique cédé par un SCR de contrepartie
- Le capital S2 reflète le coût de la réassurance. Apres réassurance le SCR vaut le SCR non cédé + risque de contrepartie
- Un même risque peut ne pas attirer la même charge de capital chez une entité ou un réassureur en raison des effets de diversification différents



Prise en compte de la réassurance sous Solvabilité 1 et 2

Calcul du besoin en capital

	Solvabilité 1	Solvabilité 2
Les limites	Base de calcul CSR: Max 50% Provisions mathématiques: Max 15%	Pas de limite
Impact du rating du réassureur	• Non	• Oui
Risque de contre- partie	Non explicité	 Application de LGD Augmente avec la durée du contrat Importance de la collatéralisation (dépôt)



Réassureur central



Objectif: cristalliser/monétiser l'effet de diversification au niveau groupe

Solvabilité 2 et les régimes de capital économique récompensent la diversification entre les risques.

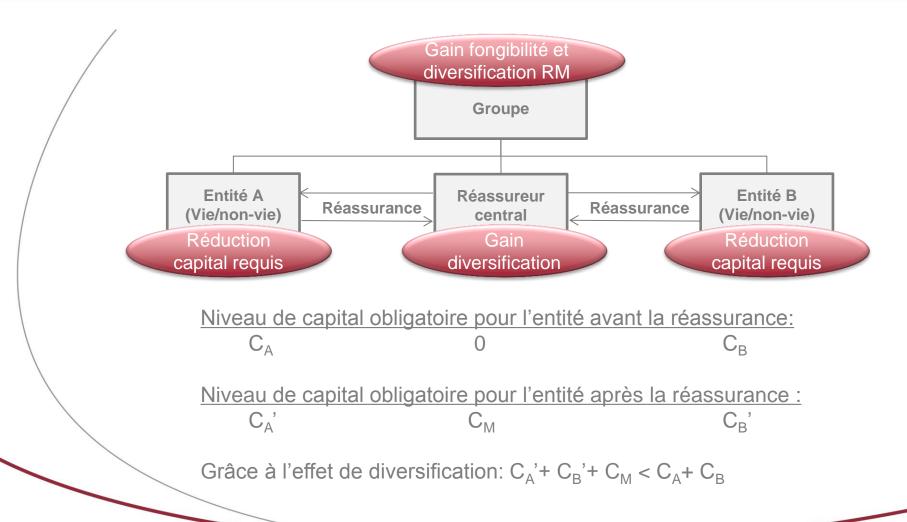
La mise en place d'une entité centrale de réassurance est perçue comme un moyen pratique d'augmenter de manière significative la diversification et d'assurer la fongibilité du capital au niveau du Groupe.

Quels sont les bénéfices?

Le réassureur interne accepte les risques de plusieurs entités d'assurance pour :

- Matérialiser les effets de diversification au niveau de l'entité de réassurance
- Réduire les besoins en capital au niveau des entités d'assurance
- Démontrer la fongibilité du capital sous Solvabilité 2 et augmenter la flexibilité du capital et de l'allocation des disponibilités
- Permettre la gestion centrale de la réassurance et des actifs
- Permettre de tarifer sur la base des besoins de fonds propres groupe diversifiés

Fonctionnement





Mise en œuvre

Ce dispositif semble d'emblée simple, mais un certain nombre d'aspects doivent être étudiés pour la mise en place d'un réassureur central

1. Structure de réassurance

- Sélection des risques réassurés et de la forme de réassurance
- Minimisation de nouveaux risques
- · Gestion des besoins en liquidité

2. Réglementation

- Conformité aux régimes locaux
- Bénéfices mis en évidence sous Solvabilité 2 / capital économique

3. Aspects opérationnels

- Exploitation des processus existants
- Incorporation dans les processus comptables et de reporting
- Compatibilité avec la gestion ALM

4. Impact sur les métriques

- Analyse de l'impact sur le cash, EV et profits
- Structuration afin de mitiger d'éventuels problèmes

5. Gouvernance

- Création d'un dispositif répondant aux exigence de gouvernance des entités
- Gestion de l'impact sur les indicateurs de gestion des entités

6. Fiscalité

- · Prix de transfert approprié
- Minimisation d'impacts fiscaux éventuels
- Prise en compte pour le choix de la juridiction du réassureur central



L'exemple d'AXA

La réassurance dans le Groupe AXA

Centralisation de la réassurance au sein de 2 entités





qui ont pour mission d'apporter support aux entités opérationnelles du groupe pour leur développement et leur rentabilité, en étant:

Centre d'Expertise Réassurance

- · Liens forts entre Réassurance et Souscription
 - Connaissance des portefeuilles
 - Facultatives, pooling
 - Pricing
 - Vision Transnationale & Externe
 - Lancement nouveaux produits
- Analyse, Organisation et placement des programmes de réassurance
- Suivi du risque de contrepartie

La réassurance dans le Groupe AXA

AXA Global P&C et AXA Global Life, 2 entités qui sont aussi :

Outil & plate-forme de Réassurance du Groupe

- Structuration & placement des programmes de réassurance
- Contrôle, Réduction et Suivi du risque de contrepartie
- Pooling & transformation
- Gestion centralisée

- Fournir des capacités de souscription suffisantes
- Optimiser la protection du groupe avec des couvertures Groupe (couvrant également les risques d'accumulation sur les différentes entités) et augmenter la rétention Groupe sur les activités rentables
- Réduire les risques opérationnels liés aux processus de placement (outils extranet)
- Suivre et Réduire le risque de contrepartie Réassureurs via un Comité de Sécurité
- Réduire la charge administrative avec une structure centralisée

Illustration des Effets d'échelle et de diversification pour ajuster efficacement l'appétit au risque

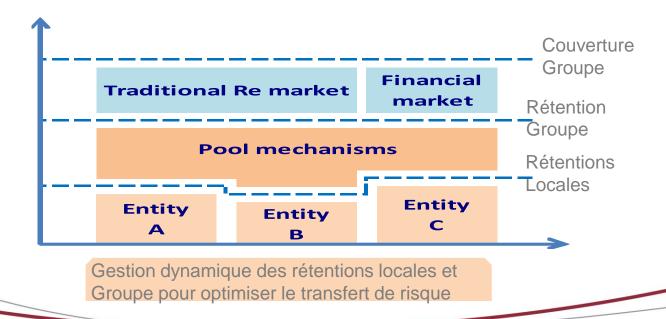


Un dispositif de gestion des risques puissant et adapté

AXA Global P&C : Réassureur interne Groupe

Rétention Groupe sur la couverture Cat associée à une couverture de fréquence Evènements majeurs

Placement de Cat Bonds



Les avantages de la réassurance centralisée

L'optimisation des fonds propres et une meilleure adéquation au profil de risque Groupe

- Les entités déterminent leur appétit aux risques et élaborent le programme de réassurance
- Diversification des risques au sein de AXA Global P&C et AXA Global Life :
 SCR et Risk Margin après diversification géographique
- Programme de cessions externes au-delà de la rétention Groupe conformément à l'appétit au risque Groupe
- Meilleure allocation du capital

Les avantages de la réassurance centralisée

Approche globale du marché de la réassurance par AXA Global P&C et AXA Global Life

Le Groupe peut ainsi :

- Avoir une vision claire de son positionnement concurrentiel sur les différents marchés
- Bénéficier d'un système d'alerte externe sur ses process opérationnels de gestion sinistres
- Entrer sur des pays / produits où le marché de l'assurance est encore fermé